MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

DLP-7-9-88024143

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N° 165 - 1er SEPTEMBRE 1988

- **LAITUES** : - Précautions pour éviter la Mosaïque
  - Protégez-les dès la levée contre les maladies
- **TOMATES** : Surveillez maladies et ravageurs
- **CUCURBITACEES** : Attention au Mildiou
- **HARICOTS** : Risque de Botrytis et de Sclérotinia
- **CHOUX** : Insectes et maladies
- **FRAISIERS** : Traitements contre Phytophthora

LAITUES

VIRUS DE LA MOSAIQUE

Dans un secteur des Pyrénées Orientales, l'automne dernier, les laitues, chicorées scaroles et frisées présentaient, en plus ou moins fort pourcentage, des symptômes de mosaïque, nécrose, rabougrissement ....

A l'analyse, l'I.N.R.A. a trouvé que ces salades étaient attaquées par le virus de la mosaïque de la laitue (L.M.V.)

L'infection provenait de laitues "Lollo Rossa", "Salade Bowl" et "Feuilles de chêne" cultivées en petite quantité par de nombreux producteurs. Ces laitues, très contaminées par le virus, étaient laissées à l'abandon et abritaient des populations importantes de pucerons virulifères.

Les tests réalisés par l'I.N.R.A. sur les différents lots de semences ont montré que les graines des variétés dominantes utilisées étaient parfaitement saines mais que les lots des 3 variétés citées ci-dessus étaient contaminées par le L.M.V.

En attendant que des gènes de résistance soient introduits dans ces nouvelles variétés, il est nécessaire, pour éviter l'infection de ces cultures, de prendre diverses précautions :

P42

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 175 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

- Dans les variétés classiques, préférez les laitues "tolérantes" au virus ainsi que les chicorées qui, elles, ne sont pas sensibles aux souches de L.M.V. connues à ce jour. Dans le cas d'attaque du virus, ces variétés sont légèrement dépréciées mais très faiblement par rapport aux variétés sensibles.

- Dans la mesure du possible, ne cultivez pas Lollo Rossa, Salad Bowl, Feuilles de chêne, à proximité des variétés classiques de laitues.

- Effectuez des traitements contre les pucerons car ils sont vecteurs de virus. Cependant, les traitements n'empêchent pas totalement la dissémination du virus transmis par les brèves piqûres de pucerons visitant les cultures.

- Eliminez rapidement les salades de variétés sensibles au virus lorsqu'elles ne sont pas commercialisables.

MALADIES

La fin de l'été et le début de l'automne sont propices au développement de maladies sur laitues.

PEPINIERE -

La protection de la pépinière est indispensable, même sur variétés résistantes à certaines souches de Mildiou.

Deux façons de procéder sont possibles :

- ***Traitement du terreau contre le Mildiou***

Cette méthode, qui donne de très bons résultats, consiste à effectuer un traitement du terreau avant confection des mottes avec :

- métalaxyl (200 cc d'Acylon super F/m3) ou phoséthyl d'Aluminium (500 g de Rhodax/m3)

On réalise, en complément, 1 à 2 traitements sur le feuillage contre le Botrytis, en pépinière.

- ***Traitements sur le feuillage***

- contre le Mildiou : dès la levée et jusqu'à la plantation, tous les 3 à 5 jours suivant croissance avec zinèbe (2 premiers traitements) puis mancozèbe.

- contre le Botrytis : 1 à 2 traitements avec iprodione ou thirame (action dépressive possible avec thirame).

DESINFECTION DU SOL AVANT PLANTATION -

Si les cultures précédentes étaient atteintes par la pourriture du collet ou des feuilles de base, désinfectez superficiellement le sol prêt à planter avec:.

- la vapeur sur environ 10 cm de profondeur

ou la vinchlozoline : 1,5 kg M.A./ha en pulvérisation du sol

ou le quintozène en pulvérisation ou en poudrage du sol, à la dose maximale de 15 kg de matière active à l'hectare. **Ne pas l'utiliser plus d'une fois par an,** car on risque un excès de résidus.

L'emploi du bromure de méthyle n'est possible qu'à la condition de s'assurer que l'on puisse éliminer le brome avant la plantation par un lessivage important et prévoir un délai pour le ressuyage du sol.

TOMATES DE SERRE

Le temps actuel risque de provoquer un développement des maladies et une réduction de l'activité des Encarsia

MALADIES -

Aérez le plus possible pour résorber l'humidité et empêcher les contaminations de se produire. Arrosez seulement par matinées ensoleillées.

Dès l'apparition des premières taches de **Cladosporiose**, effectuez une pulvérisation de Daconil ou Rubigan

Surveillez aussi les sorties de taches de **Mildiou** et de **Botrytis**.

ALEURODES -

En lutte biologique, vérifiez les taux de contamination des Encarsia et effectuez un nouvel apport, si nécessaire.

En lutte chimique, n'attendez pas que les aleurodes soient nombreux pour les combattre. La lutte en automne est plus difficile qu'au printemps.

TOMATES DE PLEIN AIR

MILDIOU -

Effectuez un nouveau traitement contre la maladie. Renouvelez l'application après 20 à 25 mm de pluie.

CONCOMBRE – MELON

On observe de graves attaques de mildiou sur cucurbitacées dans certaines régions. En Bretagne, il est présent dans quelques serres.

La maladie est difficile à combattre et progresse très rapidement.

Une protection préventive peut être assurée avec mancozèbe, chlorothalonil (Daconil), cymoxanil + mancozèbe (Fulvax, Rémiltine).

HARICOTS

BOTRYTIS ET SCLEROTINIA -

Certaines cultures sont encore au stade début floraison. Effectuez sans tarder un traitement avec Ronilan ou Sumisclex (1,5 kg/ha).

Pour les cultures plus avancées, l'état sanitaire est généralement bon à la suite du temps sec des premières semaines d'août.

P43

Cependant, avec le temps variable actuel, il est conseillé d'effectuer un 2ème traitement en fin de floraison ou en début de formation des gousses sur les flageolets et les haricots encore éloignés de la récolte, lorsque le 1er traitement remonte à plus de 3 semaines.

CHOUX

CHOUX DE BRUXELLES

Des taches de **Mycosphaerella** et d'**Alternaria** sont observées sur le feuillage. Intervenez sans attendre avec Rovral (1,5 kg/ha ou Kidan (3 l/ha).

Des dégâts de **chenilles** (teigne des crucifères, piéride du chou, noctuelles) et de **puceron cendré** sont signalés dans de nombreuses cultures insuffisamment protégées. Surveillez vos parcelles. En présence de ces ravageurs, ajoutez au fongicide un insecticide polyvalent tel que diméthoate ou acéphate.

CHOUX-FLEURS

- ***Nervation noire*** : les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de la bactérie responsable de la maladie. Appliquez 2,5 kg/ha de cuivre métal, juste avant plantation, sur les pépinières encore en place.

En cas de risque grave (pépinière atteinte et temps orageux), un traitement cuprique pourra également être entrepris après la plantation.

- ***Mouche du chou*** : En cas d'attaque, il est encore possible d'intervenir :

- soit en pépinière ou sur jeune plantation, en arrosant abondamment les plants avec Nexagan 40 (15 l/ha), Birlane CE 40 (15 l/ha) ou Rhodocide (12 l/ha), dans 10 000 litres d'eau.

- soit à la plantation en trempant les racines des plants durant 5 minutes dans une solution de Nexagan 40 (0,15 l pour 100 litres d'eau) ou de Birlane CE 40 (0,10 l pour 100 litres d'eau).

- ***Chenilles et puceron cendré*** : en présence de ces ravageurs, intervenez sans attendre avec un insecticide tel que déméthoate ou acéphate.

FRAISIERS

Pour lutter contre Phytophthora fragariae et Phytophthora cactorum, prévoir deux traitements :

- le 1er, deux mois après plantation
- le 2ème, au printemps, après le démarrage de la végétation

L'Aliette s'emploie en pulvérisation. Pour obtenir un bon résultat, appliquez 4 à 5 kg à l'ha.

L'Acylon Super F, plus efficace en cas d'attaque déclarée, s'utilise au goutte à goutte ou à la lance, au pied, à la dose de 9,5 l/ha (interdit 15 jours avant récolte).

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 164 du 27 juillet 1988